



Licenciement pour que tout le monde soit gagnant?

Par **lylna**, le **13/06/2009** à **17:10**

Bonjour,

Je suis actuellement employée en tant que caissière dans une station service à Montpellier en CDI. Mon ami commence une formation le 31/08/2009 à Reims, par conséquent je désire quitter mon emploi, mais je souhaiterais pouvoir bénéficier de mes allocations assedic le temps de pouvoir trouver un autre travail.

J'ai proposé à mon employeur de faire une rupture de contrat conventionnelle, mais l'entreprise étant en difficulté, il a refusé, car cette forme de rupture entraîne des indemnités de licenciement qu'il ne serait pas en mesure de me verser.

Je voudrai donc savoir quels sont les motifs de licenciement possibles pour que personne ne soit lésé, et qui permettraient à mon employeur de réengager quelqu'un par la suite? Et si je démissionne pour suivre mon ami alors que nous ne sommes ni mariés ni pacsés, pourrais-je toucher les assedic?

Je vous remercie par avance de vos réponses.